

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE COURMEMIN (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNE DE COURMEMIN (2)

Numéro SIRET : 21410068700083

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENT DU COUDRAY (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement générées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement générées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etallement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	50
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	51
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	53

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cel état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
Population totale	Valeurs 0
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant : (1)	Collectivité 0,00

Informations financières ~ ratios	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs 0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	Valeurs 0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	Valeurs 0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	Valeurs 0,00
5 DGF / population	Valeurs 0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	Valeurs 0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	Valeurs 125,98 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	Valeurs 0,00 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	Valeurs 0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	Valeurs -16,12 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0,00 %
- Investissement : 0,00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire :

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES
EXÉCUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCEDENT – RÉSULTATS (1)

RÉSULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	348 042,06	353 154,44	-145 726,31
Investissement	168 577,80	173 689,83	-145 726,31
Fonctionnement	179 464,26	179 464,61	0,00
			A3
			0,35

RESTES À REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	0,00	III + IV	0,00 B1
Investissement	0,00	III	0,00 B2
Fonctionnement	0,00	IV	0,00 B3

RÉSULTAT CUMULÉ = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1		-140 613,93
Investissement	A2 + B2		-140 614,28
Fonctionnement	A3 + B3		0,35

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le volet du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, scellé en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II	
		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1063)	DEPENSES	RECETTES
		181 473,45	322 087,73
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	(si solde négatif) 140 614,28	(si solde positif) 0,00	
Total de la section d'investissement (2)		322 087,73	322 087,73
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		247 824,93	247 824,58
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,35	
Total de la section de fonctionnement (3)		247 824,93	247 824,93
TOTAL DU BUDGET (4)		569 912,66	569 912,66

(1) A servir uniquement en cas de réprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES		
		II B1
	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	
Numéro	Libellé	Chapitre(s)
		Montant
	TOTAL	0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	
		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES			B2
Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chapitre(s)	Montant
	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 592,87	0,00	5 592,87	5 592,87	5 592,87
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 592,87	0,00	5 592,87	5 592,87	5 592,87
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 592,87	0,00	5 592,87	5 592,87	5 592,87

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	179 872,83		175 880,58	175 880,58	175 880,58
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		179 872,83		175 880,58	175 880,58	175 880,58

TOTAL	185 465,70	0,00	181 473,45	181 473,45	181 473,45
			+		
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE				140 614,28	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **322 087,73**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses impulsées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	157 502,18	0,00	159 102,80	159 102,80	159 102,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		157 502,18	0,00	159 102,80	159 102,80	159 102,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		157 502,18	0,00	159 102,80	159 102,80	159 102,80

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	173 689,83		162 984,93	162 984,93	162 984,93
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		173 689,83		162 984,93	162 984,93	162 984,93

TOTAL	331 192,01	0,00	322 087,73	322 087,73	322 087,73
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	322 087,73
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-12 895,65
--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 000,00	0,00	83 300,00	83 300,00	83 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Allénuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 010,00	0,00	83 310,00	83 310,00	83 310,00
66	Charges financières	1 183,00	0,00	765,00	765,00	765,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 193,00	0,00	84 075,00	84 075,00	84 075,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	173 689,83		162 984,93	162 984,93	162 984,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	1 183,00		765,00	765,00	765,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		174 872,83		163 749,93	163 749,93	163 749,93
TOTAL		181 065,83	0,00	247 824,93	247 824,93	247 824,93
+						
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						247 824,93

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 , DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Allénations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	33 713,00	33 713,00	33 713,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	37 456,00	37 456,00	37 456,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion courante		10,00	0,00	71 179,00	71 179,00	71 179,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10,00	0,00	71 179,00	71 179,00	71 179,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	179 872,83		175 880,58	175 880,58	175 880,58
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	1 183,00		765,00	765,00	765,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		181 055,83		176 645,58	176 645,58	176 645,58

TOTAL	181 055,83	0,00	247 824,58	247 824,58	247 824,58
			+		
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,35	
			=		
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	247 824,93	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-12 895,65
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 592,87	0,00	5 592,87
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		175 880,58	175 880,58
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	5 592,87	175 880,58	181 473,45

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE

140 614,28

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

322 087,73

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	83 300,00		83 300,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		765,00	765,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10,00	0,00	10,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	765,00	0,00	765,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		162 984,93	162 984,93
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	84 075,00	163 749,93	247 824,93

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

247 824,93

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP - 2023

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses impulsées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	159 102,80	0,00	159 102,80
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		162 984,93	162 984,93
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rep. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	159 102,80	162 984,93	322 087,73

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

*

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 322 087,73

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	33 713,00		33 713,00
71 Production stockée (ou déstockage)		175 880,58	175 880,58
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et laxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	37 456,00		37 456,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	10,00	0,00	10,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		765,00	765,00
Recettes de fonctionnement – Total	71 179,00	176 645,58	247 824,58

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,35

*

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 247 824,93

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et complète M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****A****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgetaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Vote de information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	185 465,70	0,00	0,00	181 473,45	181 473,45	0,00	181 473,45	181 473,45
016 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 592,87	0,00	5 592,87	5 592,87	5 592,87	5 592,87	5 592,87	5 592,87
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	5 592,87	0,00	0,00	5 592,87	5 592,87	0,00	5 592,87	5 592,87
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	5 592,87	0,00	0,00	5 592,87	5 592,87	0,00	5 592,87	5 592,87
040 Opérations ordre transf. entre Sections (5) (6)	179 872,83			175 880,58	175 880,58			175 880,58
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	179 872,83			175 880,58	175 880,58		175 880,58	175 880,58
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								140 614,28
Total des dépenses d'investissement cumulées								322 087,73

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP - 2023

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont valables lors de la scission d'équipement. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuels mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. (D1 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. (D1 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****RECETTES**

		RECETTES				
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) = 1 + II
	TOTAL	331 192,01	0,00	322 087,73	322 087,73	322 087,73
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	157 502,18	0,00	159 102,80	159 102,80	159 102,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 23/24)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		157 502,18	0,00	159 102,80	159 102,80	159 102,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		157 502,18	0,00	159 102,80	159 102,80	159 102,80
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	173 689,83		162 984,93	162 984,93	162 984,93
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		173 689,83		162 984,93	162 984,93	162 984,93
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						322 087,73

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP + 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Ri 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (OJ 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								A1
TOTAL	185 465,70	0,00	0,00	181 473,45	181 473,45	0,00	181 473,45	181 473,45
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	5 592,87	0,00		5 592,87	5 592,87		5 592,87	5 592,87
1641 Emprunts en euros	5 592,87	0,00		5 592,87	5 592,87		5 592,87	5 592,87
18 Cpt de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	5 592,87	0,00	0,00	5 592,87	5 592,87	0,00	5 592,87	5 592,87
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	5 592,87	0,00	0,00	5 592,87	5 592,87	0,00	5 592,87	5 592,87
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	179 872,83			175 880,58	175 880,58			175 880,58

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00				0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	179 872,83				175 880,58	175 880,58		175 880,58
3555 Terrains aménagés	179 872,83				175 880,58	175 880,58		175 880,58
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00				0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	179 872,83				175 880,58	175 880,58		175 880,58

(1) Détaillez les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a auant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. (D1 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférante à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	---------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3
---	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)		RAR N-1		Propositions nouvelles		Vote de l'assemblée	
TOTAL		331 192,01		I		II		III (RAR N-1 + Vote) II = I + II	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	322 087,73	322 087,73	322 087,73	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1668 non budgétaire) (3)	157 502,18	0,00	159 102,80	159 102,80	159 102,80	159 102,80	159 102,80	
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	157 502,18	0,00	159 102,80	159 102,80	159 102,80	159 102,80	159 102,80	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		157 502,18	0,00	159 102,80	159 102,80	159 102,80	159 102,80	159 102,80	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, regie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		157 502,18	0,00	159 102,80	159 102,80	159 102,80	159 102,80	159 102,80	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		173 689,83				162 984,93	162 984,93	
3555	Terrains aménagés			173 689,83			162 984,93	162 984,93	
041	Opérations patrimoniales (9)			0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre			173 689,83				162 984,93	162 984,93	

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Rf 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Df 041 = Rf 041).

{10} Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****III****B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgetaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	181 065,83	0,00	247 824,93		247 824,93	0,00	0,00	247 824,93
011	Charges à caractère général (3)	5 000,00	0,00	83 300,00	83 300,00	83 300,00	0,00	0,00	83 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	5 010,00	0,00	83 310,00	83 310,00	83 310,00	0,00	0,00	83 310,00
66	Charges financières	1 183,00	0,00	765,00	765,00	765,00	0,00	0,00	765,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
	Total des dépenses financières	1 183,00	0,00	765,00	765,00	765,00	0,00	0,00	765,00
	Total des dépenses réelles	6 193,00	0,00	84 075,00	84 075,00	84 075,00	0,00	0,00	84 075,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	173 689,83		162 984,93	162 984,93	162 984,93			162 984,93
043	Opérations ordre intérieur de la section	1 183,00		765,00	765,00	765,00			765,00
	Total des dépenses d'ordre	174 872,83		163 749,93	163 749,93	163 749,93			163 749,93

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)**0,00****Total des dépenses de fonctionnement cumulées****247 824,93**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP - 2023

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après voté du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée 	Total (RAR N-1 + Vote) = I +
	TOTAL	181 065,83	0,00	247 824,58	247 824,58	247 824,58
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMJ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	37 456,00	37 456,00	37 456,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
	Total des recettes de gestion des services	10,00	0,00	71 179,00	71 179,00	71 179,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	10,00	0,00	71 179,00	71 179,00	71 179,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	179 872,83		175 880,58	175 880,58	175 880,58
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	1 183,00		765,00	765,00	765,00
	Total des recettes d'ordre	181 055,83		176 645,58	176 645,58	176 645,58

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,35
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	247 824,93

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cl. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à rétracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après voie du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire. budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III	
									B1	
									III = I + II	
TOTAL	181 065,83	0,00	0,00	247 824,93	247 824,93	0,00	247 824,93	247 824,93		
0111	Charges à caractère général (4)	5 000,00	0,00	83 300,00	83 300,00	0,00	83 300,00	83 300,00		
6045	Achats études et prestations de services	5 000,00	0,00	5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00		
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	77 500,00	77 500,00	0,00	77 500,00	77 500,00		
0112	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00		
65888	Autres	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00		
6586	Frais fonctionnement des groupes élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des dépenses de gestion des services	5 010,00	0,00	83 310,00	83 310,00	0,00	83 310,00	83 310,00		
66	Charges financières	1 183,00	0,00	765,00	765,00	0,00	765,00	765,00		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 183,00	0,00	765,00	765,00	0,00	765,00	765,00		
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00							
	Total des charges financières et spécifiques	1 183,00	0,00	765,00	765,00	0,00	765,00	765,00		
	Total des dépenses réelles	6 193,00	0,00	84 075,00	84 075,00	0,00	84 075,00	84 075,00		
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00				0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)			162 984,93	162 984,93			162 984,93		
71355	Varia* stocks terrains aménagés	173 689,83		162 984,93	162 984,93			162 984,93		
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	1 183,00		765,00	765,00			765,00		

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des dépenses d'ordre		174 872,83	1	163 749,93	163 749,93	163 749,93	163 749,93	163 749,93	163 749,93

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ($DF\ 042 = RF\ 040$) ($DF\ 043 = RF\ 043$).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						B2
	TOTAL	181 065,83	0,00	247 824,58	247 824,58	247 824,58
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	33 713,00	33 713,00	33 713,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	33 713,00	33 713,00	33 713,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	37 456,00	37 456,00	37 456,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	37 456,00	37 456,00	37 456,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
75888	Autres	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		10,00	0,00	71 179,00	71 179,00	71 179,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgetaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10,00	0,00	71 179,00	71 179,00	71 179,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	179 872,83		175 880,58	175 880,58	175 880,58
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain)	179 872,83		0,00	0,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00		175 880,58	175 880,58	175 880,58
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	1 183,00		765,00	765,00	765,00
796	Transferts charges financières	1 183,00		765,00	765,00	765,00
Total des recettes d'ordre		181 055,83		176 645,58	176 645,58	176 645,58

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00



(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir érat l-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
	IV B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature: (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésorier						
5192 Avances de la trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Emprunts de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie [Total]			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INT8890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6315.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Période d'amortissement (7)	Profil d'amortissement (8)	Possibilité de remboursement anticipé DIN
							Index (4)	Niveau de taux actuel (5)	Taux actuariel (6)		
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						0,00					
1641 Emprunts en euros (total)						0,00					
1643 Emprunts en devises (total)						0,00					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)						0,00					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)						0,00					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)						0,00					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)						0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00					
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)						0,00					
1681 Autres emprunts (Total) (9)						0,00					

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d' émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périod- icité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Taux initial Niveau de taux (5)				
1682 Bon à moyen terme négociables (total)							0,00					
1687 Autres dettes (total)							0,00					
Total général							0,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurobor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE {hors 16449 et 166} (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant du au 01/07/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Emprunts et dettes au 01/07/N		Annuité de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
								Niveau de risque d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital (16)			
163 Emprunts obligataires {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur l'ligne de trésorerie (total) {10}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1673 Dettes pour METIP et PPP {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs {total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Biens à moyen terme négociables {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes {Total}		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Totai général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

COMMUNE DE COURMEMIN - LOTISSEMENT DU COUDRAY - BP - 2023

- {11} Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- {12} Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire I/CB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- {13} Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- {14} Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- {15} Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de voie du budget.
- {16} Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régulés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 663.
- {17} Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Organisme prêteur ou chef de fil	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal autorisé pour couvrir éventuellement (8)	Niveau du taux à la date de sortie du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts vendus par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)													
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du contrat et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vente du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6511 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	Indices zone euro	{2} Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	{4} Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	{5} Ecart d'indices hors zone euro	{6} Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plateforme (cap) ou émulation (trinomie).	Nombre des produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre des produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre des produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre des produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre des produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre des produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre des produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre des produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre types de structures						
						0,00	
						0,00	
						0,00	

(1) Ceux annexes retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instrument(s) de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture							Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
	Emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Matiériel de l'instrument de couverture	
Taux fixe (total)		0,00					0,00	0,00 0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00	0,00 0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00	0,00 0,00
Total		0,00					0,00	0,00 0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turner, swapion).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV
B1.5**

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'Instrument (8)	Catégorie d'opérations de couverture
		Taux nivéié (5)	Index (5)	Taux reçus (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat (6)		
Taux fixe (total)					Niveau de taux Changes c/668	Produits c/755	Avant opération
Taux variable simple (total)						0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00
Total						0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV**B1.5**

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME		IV B1.6
IV – ANNEXES		IV B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Droit	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autorités des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autorités des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette étrangère (télécommunications, émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées))	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

{Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	5 592,87	I 5 592,87
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	5 592,87	5 592,87
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 592,87	5 592,87
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpté résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 592,87	0,00	140 614,28	146 207,15

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	
27...	Autres immobilisations financières	0,00	
	Ressources propres Internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges	0,00	
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	
27...	Autres immobilisations financières	0,00	
28...	Amortissement des immobilisations	0,00	
29...	Dépréciations des immobilisations	0,00	
31...	Matières premières (et fournitures) (5)	0,00	
33...	En-cours de production de biens (5)	0,00	
35...	Stocks de produits (5)	0,00	
39...	Dépréciation des stocks et en-cours	0,00	
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	
49...	Dépréciation des comptes de tiers	0,00	
59...	Dépréciation des comptes financiers	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = II – IV (8)
	146 207,15
	0,00
	-146 207,15

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2023

Présenté par Le CHANTIER GILLES, MAIRE (1),

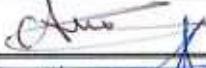
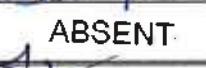
A Courmemin, le 31/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Courmemin, le 31/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

**Le Maire,
Gilles CHANTIER**

AUGE Christian	
BOUBET Fabien	
CHANTIER Gilles	
CHARLES Marcel	ABSENT-EXCUSE
CLÉMENT Cynthia	
DUVAL Edwige	
LECOMTE Rémy	ABSENT-EXCUSE
MERCIER Bernard	
PESSON Daniel	ABSENT
THIRION Isabelle	
VANNIER Christian	

Certifié exécutoire par Le CHANTIER GILLES, MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le - 4 AVR. 2023 de la publication le

- 4 AVR. 2023

A Courmemin, le - 4 AVR. 2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signalaires est désormais facultatif.

**Le Maire,
Gilles CHANTIER**

Acte à classer

2023-39

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-04T11-30-51.00 (MI244228591)

Identifiant unique de l'acte : 041-214100687-20230331-2023-39-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Budget annexe Lotissement du Coudray - Budget primaire 2023

Date de décision : 31/03/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur 041-214100687-20230331-2023-39-DE

Acte : [DOCBUDG-21410068700083-041049-BP-2023-30032023000000.XML](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/04/23 à 11:23

Par [LEFEVRE Annabelle](#)

Transmis

Date 04/04/23 à 11:30

Par [LEFEVRE Annabelle](#)

Accusé de réception

Date 04/04/23 à 11:50

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : **11**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le trente-et-mars du mois de mars à 19 heures 00 minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle des délibérations de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHANTIER, Maire.

PRÉSENTS : Mr Christian AUGE, Mr Fabien BOUBET, Mr Gilles CHANTIER, Mme Cynthia CLÉMENT, Mme Edwige DUVAL, Mme Isabelle THIRION, Mr Christian VANNIER.

ABSENTS AYANT DONNE MANDAT :

ABSENTS SANS DONNER DE MANDAT : Mr Marcel CHARLES, Mr Rémy LECOMTE, Mr Bernard MERCIER, Mr Daniel PESSON

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Cynthia CLÉMENT

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 7

**OBJET : REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2022 – M14 ET M49
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

RAPPORT POUR INFORMATION :

L'article L.2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats. La reprise est justifiée par un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que l'état des restes à réaliser au 31 décembre (documents annexés à la délibération).

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la collectivité.

Les restes à réaliser sont également repris par anticipation. Il est possible au Conseil Municipal de reprendre par anticipation les résultats 2022, c'est-à-dire de constater le résultat de clôture estimé de 2022 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2023.

Si le compte administratif venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblé délibérante devrait procéder à une régularisation et à la reprise des écarts dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et en tout état de cause avant la fin de l'exercice 2023.

BUDGET PRINCIPAL – N°20000 – M14

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section fonctionnement de	Résultats propres à 2022	411 327,51	464 564,56	53 237,05
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2022)		186 156,68	186 156,68
	Résultat à affecter			239 393,73
Section d'investissement	Résultats propres à 2022	170 528,88	163 807,76	-6 721,12
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2022)	83 892,81		-83 892,81
	Résultat à affecter			-90 613,93
Restes à réaliser au 31/12/2022	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	6 533,34	19 129,00	12 595,66
				Solde (+ ou -)
	Affectation à l'investissement (compte 1068)			78 018,27
Reprise anticipée	Report en investissement			-90 613,93
	Report en fonctionnement			161 375,46

BUDGET ANNEXE ZA DU COUDRAY – N°20300 – M14

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section fonctionnement de	Résultats propres à 2022	39 010,70	39 010,70	0,00
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2022)	0,00	0,00	0,00
	Résultat à affecter			0,00
Section d'investissement	Résultats propres à 2022	40 267,45	38 481,60	-1 785,85
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2022)	30 886,10		-30 886,10
	Résultat à affecter			-32 671,95
Restes à réaliser au 31/12/2022	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	0,00	0,00	0,00

				Solde (+ ou -)
	Affectation à l'investissement (compte 1068)			0,00
Reprise anticipée	Report en investissement			-32 671,95
	Report en fonctionnement			0,00

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU COUDRAY – N°20311 - M14

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section fonctionnement	Résultats propres à 2022	179 464,26	179 464,61	0,35
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2022)	0,00	0,00	0,00
	Résultat à affecter			0,35
Section d'investissement	Résultats propres à 2022	168 577,80	173 689,83	5 112,03
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2022)	145 726,31		-145 726,31
	Résultat à affecter			-140 614,28
Restes à réaliser au 31/12/2022	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	0,00	0,00	0,00
				Solde (+ ou -)
	Affectation à l'investissement (compte 1068)			0,00
Reprise anticipée	Report en investissement			-140 614,28
	Report en fonctionnement			0,35

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU COUDRAY 1ère TRANCHE – N°20310 - M14

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section fonctionnement	Résultats propres à 2022	44 200,83	44 201,28	0,45
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2022)	0,00	0,00	0,00
	Résultat à affecter			0,45
Section d'investissement	Résultats propres à 2022	45 333,60	42 712,14	-2 621,46
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2022)	35 855,16		-35 855,16
	Résultat à affecter			-38 476,62

Accusé de réception en préfecture
041-214100687-20230331-2023-37-DE
Date de télétransmission : 04/04/2023
Date de réception préfecture : 04/04/2023

Restes à réaliser au 31/12/2022	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	0,00	0,00	0,00
				Solde (+ ou -)
	Affectation à l'investissement (compte 1068)			0,00
Reprise anticipée	Report en investissement			-38 476,62
	Report en fonctionnement			0,45

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF- N°20200 - M49

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section fonctionnement	Résultats propres à 2022	46 684,25	60 969,06	14 284,81
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2022)		51 652,86	51 652,86
	Résultat à affecter			65 937,67
		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'investissement	Résultats propres à 2022	33 492,75	16 975,63	-16 517,12
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2022)		106 211,23	106 211,23
	Résultat à affecter			89 694,11
Restes à réaliser au 31/12/2022	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	40 033,20	27 625,00	-12 408,20
				Solde (+ ou -)
	Affectation à l'investissement (compte 1068)			0,00
Reprise anticipée	Report en investissement			89 694,11
	Report en fonctionnement			65 937,67

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-13,

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu les pièces justificatives prévues à l'article R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé que l'ensemble de ces montants soit inscrit dans les budgets primitifs, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Monsieur le Maire propose de constater et d'approuver la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2022 et les restes à réaliser.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu, l'exposé de son rapporteur,

DELIBERE

CONSTATE et APPROUVE la reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2022 et les restes à réaliser,

DIT que les états des restes à réaliser au 31 décembre 2022 seront annexés à la délibération.

Pour : 7

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est adoptée.



Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le

publié ou notifié le

Informé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ou publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application Informatique « Telerecours citoyens » accessible par internet <http://www.telerecours.fr>

ÉTAT DES RESTES A REALISER au 31-12-2022

Articles R 2311-11 et D 2342-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

MAIRIE DE COURMEMIN

Siège : 7, rue François 1^e 41230 COURMEMIN

BUDGET GENERAL

DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES NON MANDATÉES

Article	Libellé	Justificatif	Date d'engagement	Nom du fournisseur	Montant initial	Mandat émis	Montant annulé	Restes à réaliser
2188	Adressage - Achat de 14 plaques de rue et 187 numéros de maison	Devis	02/12/22	SIGNALTIQUE VENDOMOISE	6 533,34	,00	,00	6 533,34
					Total			6 533,34

MAIRIE DE COURMEMIN

Siège : 7, rue François 1^e 41230 COURMEMIN

BUDGET GENERAL

RECETTES D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES NON TITRÉES

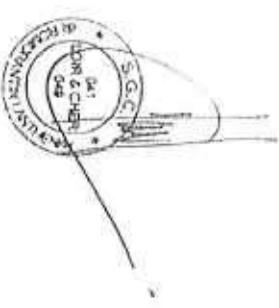
Article	Libellé	Justificatif	Date d'engagement	Nom du détenteur	Montant initial	Titre émis et exonéré	Titre à annuler	Restes à réaliser
1321	Création de la vidéoprotection - DETR 2022	Arrêté	05/12/22	PREFECTURE	19 129,00	,00	,00	19 129,00
					Total			19 129,00

Certifié conforme le 31/12/2022

Le Maire,

Gilles CHANTIER

Le Comptable Public,
Pierre-Loup DEVOS



ETAT DES RESTES A REALISER au 31-12-2022

Articles R 2311-11 et D 2342-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

MAIRIE DE COURMEMIN

Siège : 7, rue François 1^{er} 41230 COURMEMIN

BUDGET ZA DU COUDRAY

DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES NON TITRÉES

Article	Libellé	Justificatif	Date d'engagement	Nom du fournisseur	Montant initial	Montant mandat émis	Montant annulé	Restes à réaliser
	NEANT							,00

MAIRIE DE COURMEMIN

Siège : 7, rue François 1^{er} 41230 COURMEMIN

BUDGET ZA DU COUDRAY

RECETTES D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES NON TITRÉES

Article	Libellé	Justificatif	Date d'engagement	Nom du débiteur	Montant initial	Titre émis et exécuted	Titre à annuler	Restes à réaliser
	Total				,00			,00

Certifié conforme le 31/12/2022

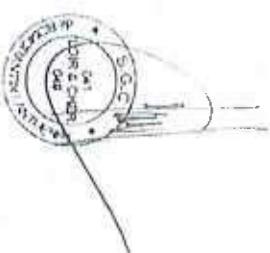
Le Maire,
Gilles CHANTIER



Le Comptable Public,

Pierre-Loup DEVOS

Page 1



ETAT DES RESTES A REALISER au 31-12-2022

Articles R 2311-11 et D 2342-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

~~MAIRIE DE COURMEMIN~~

Siège : 7, rue François 1^e 41230 COURMEMIN

BUDGET LOTISSEMENT DU COUDRAY

DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGEES NON TITRÉES

Article	Libellé	Justificatif d'engagement	Date	Nom du fournisseur	Engagement		Montant initial annulé	Montant mandat émis annulé	Restes à réaliser
					Total	Mandat émis annulé			
	NEANT								

~~MAIRIE DE COURMEMIN~~

Siège : 7, rue François 1^e 41230 COURMEMIN

BUDGET LOTISSEMENT DU COUDRAY

RECETTES D'INVESTISSEMENT ENGAGEES NON TITRÉES

Article	Libellé	Justificatif d'engagement	Date	Nom du débiteur	Montant initial	Titre		Montant annulé	Restes à réaliser
						Titre émis et exécuté	Titre à annuler		

Certifié conforme le 21/12/2022

Le Maire,
Gilles CHAMPTIER

Le Comptable Public,
Pierre-Loup DEVOS

Accusé de réception en préfecture
041-214100607-20230331-2023-37-DE
Date de télétransmission : 04/04/2023
Date de réception préfecture : 04/04/2023

ETAT DES RESTES A REALISER au 31-12-2022**MAIRIE DE COURMEMIN**Siège : 7, rue François 1^e 41230 COURMEMIN**BUDGET LOTISSEMENT DU COUDRAY 1ère TRANCHE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGEES NON MANDATEES**

Article	Libellé	Justificatif	Date d'engagement	Nom du fournisseur	Engagement	Montant initial	Mandat émis	Montant annulé	Restes à réaliser
					Total				
	NEANT								

MAIRIE DE COURMEMINSiège : 7, rue François 1^e 41230 COURMEMIN**BUDGET LOTISSEMENT DU Coudray 1ère TRANCHE
RECETTES D'INVESTISSEMENT ENGAGEES NON TITRÉES**

Article	Libellé	Justificatif	Date	Titre	Montant initial	Titre émis et exécuté	Titre à annuler	Restes à réaliser
				Total				

Certifié conforme le 31/12/2022

Le Maire,
Gilles CHANTRIERLe Comptable Public,
Pierre-Loup DEVOS

ETAT DES RESTES A REALISER au 31-12-2022

Articles R 2311-11 et D 2342-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

MAIRIE DE COURMEMINSiège : 7, rue François 1^{er} 41230 COURMEMIN**BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF****DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGEES NON MANDATEES**

Article	Libellé	Justificatif	Date d'engagement	Nom du fournisseur	Engagement			
					Montant initial	Mandat émis	Montant annulé	Restes à réaliser
2315	MO Réhabilitation réseaux d'assainissement Rue Chambord, Rue du Clouseau et Rue François 1 ^{er}	Devis	23/12/20	INFRASTRUCTURES CONCEPT	4 140,00	,00	,00	4 140,00
2315	Réhabilitation réseaux d'assainissement Rue Chambord, Rue du Clouseau et Rue François 1 ^{er}	Acte d'engagement	23/12/22	REHA ASSAINISSEMENT	35 893,20	,00	,00	35 893,20
					Total			40 033,20

MAIRIE DE COURMEMINSiège : 7, rue François 1^{er} 41230 COURMEMIN**BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF****RECETTES D'INVESTISSEMENT ENGAGEES NON TITRÉES**

Article	Libellé	Justificatif	Date d'engagement	Nom du débiteur	Titre			
					Montant initial	Titre émis et exécute	Titre à annuler	
	Réhabilitation réseaux d'assainissement Rue Chambord, Rue du Clouseau et Rue François 1 ^{er} - DFR 2021	Arrêté	28/06/21	PREFECTURE	27 625,00			27 625,00
					Total			27 625,00

Certifié conforme le 31/12/2022

Le Maire,
Gilles CHANTIER

Le Comptable Public,
Pierre-Loup DEVOS

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 11

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 31 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le trente-et-mars du mois de mars à 19 heures 00 minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le vingt-trois mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle des délibérations de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHANTIER, Maire.

PRÉSENTS : Mr Christian AUGE, Mr Fabien BOUBET, Mr Gilles CHANTIER, Mme Cynthia CLÉMENT, Mme Edwige DUVAL, Mr Bernard MERCIER, Mme Isabelle THIRION, Mr Christian VANNIER.

ABSENTS AYANT DONNE MANDAT :

ABSENTS SANS DONNER DE MANDAT : Mr Marcel CHARLES, Mr Rémy LECOMTE, Mr Daniel PESSON

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Cynthia CLÉMENT

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique

En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 8

OBJET : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DU COUDRAY – BUDGET PRIMITIF 2023

RAPPORT POUR INFORMATION :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Conformément à l'instruction comptable M57, Monsieur le Maire propose de bien vouloir équilibrer le budget primitif du budget annexe Lotissement du Coudray pour l'année 2023 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Résultat de fonctionnement 2022	0,00	0,35
Section de fonctionnement	247 824,93	247 824,58
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	247 824,93	247 824,93
Résultat d'investissement 2022	140 614,28	0,00
Section d'investissement	181 473,45	322 087,73
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	322 087,73	322 087,73
TOTAL GENERAL	569 912,66	569 912,66

Les crédits sont proposés au vote par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre pour la section d'investissement détaillés de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		PROPOSITION BP 2023
Chapitre 011	Charges à caractère général	83 300,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	10,00
Chapitre 66	Charges financières	765,00
Chapitre 042	Transfert entre sections	162 984,93
Chapitre 043	Opération à l'intérieur de la section	765,00
TOTAL		247 824,93

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		PROPOSITION BP 2023
Chapitre 70	Produits des services et des domaines	33 713,00
Chapitre 74	Dotations et participations	37 456,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	10,00
Chapitre 042	Transfert entre sections	175 880,58
Chapitre 043	Opération à l'intérieur de la section	765,00
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	,35
TOTAL		247 824,93

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		PROPOSITION BP 2023
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	5 592,87
Chapitre 040	Transfert entre sections	175 880,58
Chapitre 001	Résultat d'investissement reporté	140 614,28
TOTAL		322 087,73

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		PROPOSITION BP 2023
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	159 102,80
Chapitre 040	Transfert entre sections	162 984,93
TOTAL		322 087,73

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu, l'exposé de son rapporteur,

DELIBERE

VOTE le budget primitif 2023 comme présenté ci-dessus,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Pour : 8

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est adoptée.

Le Maire,
Gilles CHANTIER

